

# Johann Baranger candidat aux municipales

C'était un secret de polichinelle, mais c'est désormais officiel : Johann Baranger, 46 ans, se présente aux élections municipales à Saint-Pardoux-Soutiers. Une candidature que le premier adjoint – qui achève son premier mandat de conseiller – a longuement réfléchi après l'annonce, fin août, du retrait du maire sortant, Benoît Piron, pour raisons professionnelles. « Avec des élus de la commune nouvelle, nous avons commencé à réfléchir à construire une équipe en donnant une suite au travail fait depuis six ans. »

Cet instituteur de profession, qui exerce à Secondigny, a bouclé, depuis deux semaines, sa liste de 23 noms. Une liste dans laquelle figurent onze élus sortants, dont les adjoints Jean-Luc Guignard, Marie-France Talineau et Pascal Poubanc, mais pas Bruno Mallet, ni Éric Cathelineau, maire délégué de Soutiers, qui ont tous deux rejoint la liste conduite par Karine Olivier (NR de vendredi). « On s'est rencontré avec Éric (N.D.L.R. : ce dernier a confié ne pas avoir été contacté), il n'a pas adhéré à notre démarche. Ce choix, on le respecte, mais on le regrette », livre Johann Baranger.



Entouré d'une partie de son équipe, Johann Baranger se présente aux élections municipales en 2020.

### Une liste sans étiquette et de diversité

Le candidat préfère insister sur la composition de son équipe qui se veut « sans étiquette », « non partisane » et « très familiale à l'image de la population ». Il a également tenu à respecter la diversité socioprofessionnelle, mais aussi géographique de Saint-Pardoux-Soutiers, peuplée de 1.900 habitants répartis dans une centaine de villages. « Nous restons une commune rurale, vaste et très éclatée. Il était important de quadriller tout le territoire. »

La liste sera entièrement dévoilée en janvier, en même temps que le programme qui s'appuiera en grande partie du bilan de l'actuelle mandature. « Pen-

dant six ans, nous n'avons pas chômé pour répondre aux préoccupations des habitants », appuie Johann Baranger. Et de lister comme exemples de projets réussis : la construction de la boulangerie et de l'espace multi-activités, de l'aménagement des bourgs de Château-Bourdin et de Soutiers avec la salle des fêtes, de la rénovation du presbytère ou encore de la réfection du cimetière.

Le premier adjoint insiste également sur la réussite de la fusion entre Saint-Pardoux et Soutiers, même si « nous avons encore beaucoup de travail pour que cette commune nouvelle devienne quelque chose de naturel ».

E.D.